

En décembre 2022, vous aurez la possibilité de vous exprimer. Soutenez massivement la CGT afin qu'elle puisse faire entendre nos voix.

Nos luttes doivent se poursuivre car les atteintes à nos valeurs sont quotidiennes. VOTRE VOIX EST PRÉPONDERANTE pour changer les choses !



www.sante.cgt.fr

f Facebook :
CGT - Santé Action Sociale

Adhérer à la CGT,
flashez le QR code



Coordonnées du syndicat :

Fédération Santé et Action Sociale CGT
263, rue de Paris - Case 538 - 93515
Montreuil CEDEX - orga@sante.cgt.fr



**Elections
professionnelles
dans la fonction
publique
hospitalière**

**Infirmier-e de
Bloc Opératoire
Diplômé-e
d'État
(IBODE)**

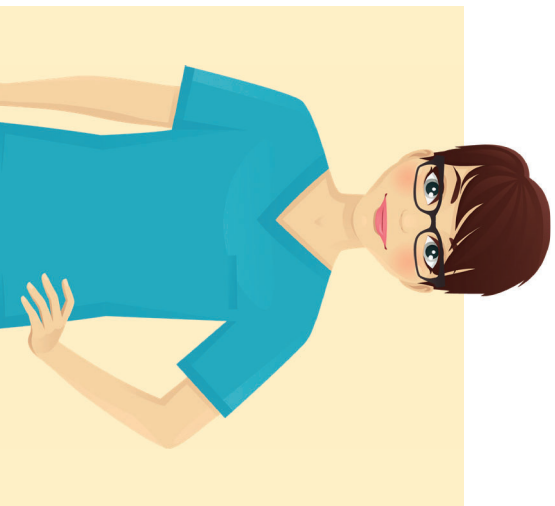
Décembre 2022, je vote CGT !

Les politiques nationales et européennes conduites nous amènent vers une dégradation et un changement de paradigme où le profit de quelques-uns remplace l'intérêt général et le bien-être de toute-s, patient-e-s comme professionnel-le-s de santé.



SALAIRES : Le gel de la valeur du point d'indice* a entraîné un recul de notre pouvoir d'achat de 11 % depuis 2010 (20 % depuis les années 2000). La CGT revendique une AUGMENTATION IMMÉDIATE de 300 € pour route-s.

*Qui sert à calculer les salaires (votre indice multiplié par la valeur du point).



Une reconnaissance toujours plus insuffisante met la profession d'IBODE en danger

Parallèlement, malgré l'avancée que représente l'obtention du grade universitaire « master » pour la nouvelle formation des IBODE (il était temps !), celle-ci a été entachée par le remplacement d'une diplomation par l'État par une diplomation déléguée à chaque université. Ce choix imposé et non débattu est lié à un constat de nos « élites » qui ont les formations professionnalisantes de la Santé dans le collimateur : elles seraient trop cadrées, trop exigeantes et trop coûteuses !

De même, bien que tout le monde reconnaisse la plus-value indispensable des IBODE au sein des blocs opératoires, les attaques sur leurs champs de compétences et sur leurs actes exclusifs, garants de l'attractivité de leur profession, se renforcent.

Cet engagement global sur la voie d'une moins-disance généralisée et d'une reconnaissance toujours plus insuffisante met la profession réglementée d'IBODE en danger et conduit ses professionnel·le·s à faire face à de plus en plus de difficultés pour sépanourir en exerçant dans de bonnes conditions pour eux et leurs patient·e·s, mais aussi faute d'une juste rémunération, à boucler leur budget.

Le Ségur signé, voire applaudi par certaines organisations, n'a pas été la réponse attendue, bien au contraire, il a assombri l'avenir :

- Les maigres augmentations qui seront mises en avant durablement par les gouvernements pour ne plus rien faire ont été accordées sous forme de prime précaire et de dispositifs particuliers. Elles n'ont pas rendu justice aux soignant·e·s, n'ont même pas rattrapé le blocage de leur point d'indice et sont déjà avalées par l'inflation.

EMPLOI : La CGT revendique la création de 100 000 emplois sous statut à l'hôpital, 200 000 dans les Ehpad.

RETRAITE : La CGT revendique la retraite à 60 ans pour toutes et tous, avec un départ anticipé à 55 ans à taux plein pour celles et ceux ayant exercé un métier pénible, insalubre ou à risques.

- Les autres mesures sont des contreparties acceptées par les signataires qui accélèrent et renforcent l'emprise du managérial et des règles économiques sur les soignants, les exercices professionnels, les formations *low-cost*, la déréglementation globale et l'orientation mercantile de notre système de santé.

Sans calcul et sans jouer la division ou le buzz pour exister, **la CGT est et restera toujours un soutien des IBODE**, de leur formation, qui doit rester d'excellence, de leurs actes exclusifs qui doivent leur être strictement réservés et évoluer vers un véritable domaine de compétence incluant de la pratique avancée, de leurs conditions de travail et de leur rémunération.

INFIRMIÈRE DE BLOC OPÉRATEUR DIPLÔMÉE D'ÉTAT (IBODE)

LA CGT REVENDIQUE



- La fin des mesures dérogatoires sur les actes exclusifs et la sanctuarisation d'un champ de compétence exclusif strictement réservé aux IBODE,
 - La fixation à court terme d'une date butoir à partir de laquelle il y a obligation de n'engager que des IBODE pour exercer au bloc opératoire,
 - Un plan d'accompagnement et de formation personnalisé de tous les IDE exerçant dans les blocs opératoires,
 - Le maintien de la qualité et de l'uniformité de la formation sur tout le territoire,
 - La détermination d'un champ d'exercice en pratique avancée paramédicale,
 - L'encadrement des IBODE par des cadres de santé IBODE,
 - La reconnaissance de la pénibilité de l'exercice professionnel,
 - Un juste salaire en lien avec le niveau de qualification et de responsabilité,
 - Une juste compensation financière des contraintes de la profession, notamment celles liées à la permanence des soins,
 - L'intégration dans la maquette de formation des IDE d'un stage de découverte au bloc opératoire afin de promouvoir les entrées en école d'IBODE y compris en formation initiale.
- EN DÉCEMBRE 2022, VOTER CGT, c'est soutenir un syndicat qui travaille et qui est réellement combatif aux niveaux local et national, qui connaît parfaitement vos problèmes spécifiques et qui lutte au quotidien avec les professionnel·le·s pour la légitime reconnaissance des IBODE, pour des conditions d'exercice de qualité et pour le respect d'un juste équilibre entre vie personnelle et professionnelle.**